



NANTES
EST-ELLE
BRETONNE?

Nantes est-elle bretonne ?

RÉSUMÉ > *Vingt et une questions, vingt et une tentatives de réponse pour savoir si Nantes est bretonne. Pour aider chacun à se forger une opinion, sur des fondements aussi honnêtes, précis et solides que possible. La publication de cette étude se poursuivra dans notre prochain numéro.*

TEXTE > **ALAIN CROIX**

Nantes est-elle bretonne ? Et voilà ! Rien que par un point d'interrogation, l'auteur de ces lignes vient de se fâcher avec les militants inconditionnels du rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne administrative. Et rien qu'avec cette phrase, il vient d'ennuyer celles et ceux qui se moquent bien de la question, celles et ceux aussi pour lesquels des termes comme « Bretagne administrative » relèvent du chinois.

Et pourtant, le thème remplit régulièrement les colonnes du courrier des lecteurs de la presse quotidienne, suscite de multiples conférences, colloques, manifestations, protestations, ires et délires.

Alors, si nous essayions, tranquillement, de présenter les pièces du dossier, de manière à permettre à chaque citoyen de se forger une opinion ? à tous ceux qui en ont déjà une, d'en douter, voire de la modifier ? et à tous ceux qui s'en moquent, de se dire que, finalement, la question n'est pas sans intérêt, et pas sans enjeu non plus ?

Vingt et une questions donc, et vingt et une tentatives de réponse...

Professeur émérite d'histoire moderne, Alain Croix est l'un des meilleurs spécialistes de l'histoire de la Bretagne. Parmi une œuvre foisonnante, signalons son tout récent *La Bretagne entre histoire et identité* (Découvertes Gallimard), le monumental *Dictionnaire du patrimoine breton* qu'il a co-dirigé, *Nantais venus d'ailleurs* (PUR/Nantes Histoire) dont il assure la coordination et la responsabilité scientifique.





1

Auteur, comment oses-tu te prétendre objectif ?

Voilà bien l'exemple d'une vraie question mal posée : l'objectivité, ça n'existe pas plus en histoire que dans le journalisme. Je vais essayer, bien plus simplement, d'être honnête : rassembler les pièces du dossier, les critiquer le mieux possible, n'en dissimuler aucune qui me soit connue.

Cela doit donc commencer par un aveu : oui, j'ai une opinion personnelle. Nantais, je me sens breton. Mais je n'ai aucune envie d'imposer *mon* opinion à quiconque et, j'ose le prétendre, cela n'empêche aucunement de réfléchir. En particulier à l'utilisation de l'histoire, puisque je suis historien : m'insupportent, je l'avoue d'entrée, les donneurs de leçons qui avancent leurs certitudes « irréfutables » fondées sur l'histoire. L'histoire aide à réfléchir, mais n'apporte *jamais* de certitude sur le présent et l'avenir.

Je vais donc essayer d'aider chacun à se forger une opinion, sur des fondements aussi honnêtes, précis et solides que possible.

2

Depuis quand peut-on dire que Nantes est en Bretagne ?

Poser la question est essentiel : cela veut dire qu'un territoire est une construction humaine, historique. Il ne commence pas à « la nuit des temps ». Et il n'est donc ni éternel, ni immuable, n'en déplaît aux forcenés des « leçons de l'histoire »...

En outre, il existe une très grande différence entre la notion juridique et administrative de territoire, et le territoire tel qu'il est perçu par ses habitants et par ses voisins. Par exemple, il n'existe plus de Bretagne, sur le plan juridique et administratif, après le découpage départemental intervenu en 1790, mais la perception de la Bretagne demeure vivante, incontestablement, bien après cette date !

Sur le plan administratif, on peut répondre assez clairement. À l'époque gallo-romaine et même avant la

conquête romaine, le territoire de la cité des Namnètes ne s'étend peut-être pas au sud de la Loire, domaine des Pictons. C'est au cours du haut Moyen Âge que se définissent peu à peu un comté de Nantes et un diocèse de Nantes, aux limites quasiment communes et très proches de celles de l'actuel département de Loire-Atlantique. Mais l'installation de ce territoire nantais est très lente : au 8^e siècle encore s'impose une Marche de Bretagne (un temps confiée à Roland, celui qui périt à Roncevaux...) qui réunit le comté de Nantes, celui de Rennes et celui de Vannes.

Un premier tournant décisif intervient en 851, quelques mois après la mort de Nominoé. Son fils, Érispoé, remporte du 22 au 25 août à Beslé (sur les bords de la Vilaine) une victoire essentielle sur les troupes du souverain carolingien, Charles le Chauve. Le traité d'Angers consacre cette victoire : le chef breton, reconnu roi, obtient le contrôle des comtés de Rennes et de Nantes, ainsi que du pays de Retz. C'est l'acte de naissance de la Bretagne dite « historique », incluant donc Nantes.

Cet état de choses ne dure cependant que quelques années. Érispoé est assassiné en 857, le territoire breton s'étend en incluant Anjou et Cotentin avant de refluer, et finit par éclater dans les premières années du 10^e siècle sous les assauts des Vikings : Alain le Grand, dernier roi reconnu par les Carolingiens, disparaît vers 907. Le symbole de cette déliquescence est le mythe d'un Alain Barbetorte, petit-fils d'Alain le Grand, fauchant de son épée les orties qui avaient envahi la cathédrale d'une Nantes désertée...

En tout cas, quand Alain Barbetorte chasse les Vikings et se réinstalle à Nantes en 937, il ne contrôle, au mieux, que la moitié méridionale de l'ancien royaume. Le premier âge de la « Bretagne historique » n'aura donc duré que quelques années, mais il constitue l'exemple rare d'un État dont les habitants parlent deux langues totalement différentes, qui donneront le breton et le français.

Le second tournant décisif intervient très progressivement au cours du 11^e siècle, à mesure que se règle le dur conflit entre les comtes de Rennes et de Nantes, finalement arbitré par le comte de Cornouaille Hoël qui devient duc en 1066. On peut considérer qu'à cette date les limites extérieures de la Bretagne sont de nouveau stabilisées, sensiblement sur les frontières actuelles. Sensiblement seulement : la notion de frontière implique

alors plutôt une zone qu'une ligne, une zone qui se traduit souvent, concrètement, en espaces forestiers, ou bien en territoires contestés dont il restera, jusqu'à la Révolution, les « marches », paroisses partagées entre Bretagne et Anjou ou Bretagne et Poitou, selon des règles aussi précises que complexes.

Quant à l'appartenance de Nantes à cette Bretagne, elle est à peu près acquise à partir de 1084, avec l'arrivée au pouvoir ducal d'Alain Fergent. À peu près seulement, dans la mesure où le duc n'exerce pas directement son autorité sur Nantes, confiée en apanage à son frère Mathias jusqu'à la mort de celui-ci en 1103.

Nous retiendrons donc qu'à partir de 1100 environ l'appartenance de Nantes à la « Bretagne historique » – c'est-à-dire à un État féodal, le duché – devient incontestable, et que les limites de cette « Bretagne historique » ne changeront pas ensuite : il existe donc, cas très rare dans l'histoire de l'Europe, un territoire dont les limites ne changent pas entre la fin du 11^e siècle et 1790, soit pendant environ 700 ans, et Nantes en relève sans doute possible.

3

À quelle époque Nantes est-elle devenue capitale de la Bretagne ?

Si l'on entend bien le terme de *capitale* au sens moderne, à savoir le siège de l'administration centrale, la réponse est simple : Nantes n'a jamais été la capitale de la Bretagne.

Au temps des ducs de Bretagne, donc jusqu'à la fin du 15^e siècle en pratique, la raison est simple : l'administration – longtemps embryonnaire – suit le duc dans ses déplacements, et il n'existe donc aucune véritable capitale.

Nantes est donc une résidence ducal parmi d'autres : fréquemment utilisée, par exemple, au temps de la dynastie de Cornouaille, donc à partir de 1051. De même, c'est à Nantes que le roi de France Philippe-Auguste se déplace en 1206 pour remettre de l'ordre dans un duché qui vient de passer sous son autorité. Mais à l'inverse c'est à Rennes qu'Henri II Plantagenêt et son fils Geoffroy sont d'abord reçus lors de l'installation de ce dernier comme duc, en 1169, avant de recevoir à Nantes l'hommage de leurs vassaux bretons. De même est-ce à Rennes que se

tient l'assemblée d'où est issu le premier grand texte juridique breton, l'Assise au comte Geoffroy (1185). De même les ateliers monétaires sont-ils nantais, mais aussi rennais et vannetais, et même un temps guingampais. De même l'embryon de Chambre des comptes créé sous le duc Jean I^{er} le Roux (1237-1286) est-il confié à l'abbé de Prières et ses archives conservées au château de Muzeillac. Il serait facile de multiplier à l'infini ce type de remarques.

Les choses évoluent peu à la fin du 14^e et au 15^e siècle, quand s'organise vraiment une administration ducal. Le Conseil ducal continue à suivre le duc dans ses déplacements : il est donc le plus souvent à Nantes, mais aussi à Vannes, Redon, Rennes, Fougères, Dol, Dinan... Le duc Jean V (duc de 1399 à 1442), en particulier, est très attiré par Vannes et sa région, dont le château de Suscinio, dans la presqu'île de Rhuys. Alors que François II (1458-1488) préfère Nantes et le magnifique château qu'il s'occupe à faire reconstruire à partir de 1466. Il faut cependant souligner que, dans le dernier siècle du duché, tous les ducs sauf un meurent à Nantes ou dans les environs immédiats.

La Chambre des comptes s'est installée à Vannes en 1365, et ne viendra à Nantes qu'après 1491. Les assemblées, en principe annuelles, des États de Bretagne se tiennent plus souvent à Vannes qu'à Nantes, et aussi à Rennes, Ploërmel, Dinan, Redon.

Même si la Chancellerie installe ses archives dans le château de Nantes (nous en conservons un inventaire daté de 1395), on ne peut que rejoindre l'historien Jean-Pierre Leguay dans sa formulation : « aucune ville ne joue encore le rôle de capitale dans le sens moderne du terme ».

Les grandes institutions « modernes » ne modifient pas la situation : c'est à Nantes que le duc François II installe l'Université en 1461, dans ce qui est la plus grande ville et sa ville préférée. Mais, si Nantes accueille la Chambre des comptes tout au long de l'époque « royale », jusqu'à la Révolution, les deux rouages essentiels de l'administration provinciale sont rennais : le Parlement, qui s'y fixe en 1561 après quelques années d'hésitation entre les deux villes, et l'Intendance, en 1689. Et, logiquement, c'est presque toujours à Rennes que se réunissent les États au 18^e siècle, à Rennes donc que se produit le premier affrontement entre nobles et bourgeois dans lequel le jeune Chateaubriand, présent, voit non sans raison un





Page de titre du manuscrit relatant la joyeuse entrée et couronnement du duc François III à Rennes, les 12 et 13 août 1532. Ce document d'apparence relativement banale constitue un tournant, alors peu perçu (le scribe a apparemment porté par erreur la date de 1531 !), et indique un « Rennes capitale du duché de Bretagne » qui ne vaut pas preuve... sinon, quand même, du doute sur la fonction de capitale qui aurait été exercée par Nantes. (coll. privée)



des premiers actes de la Révolution de 1789...

Si l'on étend le sens du terme *capitale* à des notions plus subjectives, on peut en revanche retenir que Nantes est incontestablement la capitale *économique* de la Bretagne (et d'un ensemble plus vaste, s'étendant loin vers le Poitou et la Touraine), encore que son rayonnement dans la province soit, à certains moments au moins (à la fin du 17^e et au début du 18^e siècle en particulier), comparable à celui de Saint-Malo. Mais elle n'est à aucun moment capitale *intellectuelle* : l'Université n'a jamais exercé de réel rayonnement, et c'est à Rennes, à Quimper et à Vannes que les jésuites ont installé leurs collèges, lieux essentiels de la formation intellectuelle des jeunes gens des classes aisées pendant plus d'un siècle et demi, entre 1604-1637 (selon le collège) et l'expulsion de la Société en 1762. Nantes ne bénéficie que d'un collège tenu par les oratoriens, excellent au demeurant, mais qui n'en fait évidemment pas une capitale. Dans le domaine *religieux*, Nantes n'exerce aucun magistère. Dans le domaine *artistique* enfin, elle est à l'évidence dominée par la réalisation, rennaise, du palais du Parlement de Bretagne au 17^e siècle.

Après 1790 et la disparition des provinces, la domination rennaise persiste dans la plupart des domaines administratifs : circonscription judiciaire, région militaire (même si Nantes et Rennes sont chacune à la tête d'une région entre 1871 et 1914), circonscription académique (jusqu'en 1961) et donc logiquement Université moderne (celle de Rennes est créée en 1806, celle de Nantes en 1962). Cette organisation a des effets sur l'ensemble du monde savant : la *Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne* a son siège à Rennes, les principaux éditeurs sont aujourd'hui rennais.

Elle est plus tardive à s'imposer dans le domaine des médias : en 1850, Nantes dispose de cinq quotidiens locaux, et Rennes d'aucun, mais de nos jours la presse rennaise (*Ouest-France*) représente les trois-quarts de la presse locale quotidienne diffusée dans le département. Mieux même, le quotidien nantais *Presse-Océan* appartient aujourd'hui au groupe rennais constitué autour d'*Ouest-France*. Et le quotidien rennais se trouve être un des deux seuls quotidiens français n'ayant pas son siège dans la ville principale du territoire qu'il couvre !

Ainsi, s'il fallait désigner une « capitale historique » de la Bretagne, la réponse serait impossible pour la période ducale, et c'est Rennes qui s'imposerait sans aucun doute

à partir du 16^e siècle.

4

Pourtant, le château des ducs de Bretagne se trouve bien à Nantes ?

Non ! Un des châteaux des ducs de Bretagne, en concurrence notamment avec celui de L'Herminie, à Vannes, et celui de Suscinio, ces deux derniers préférés par le duc Jean V on l'a vu. Mais la résidence qu'y fait souvent le duc François II explique qu'Anne de Bretagne y soit née, le 25 janvier 1477, et qu'elle lui semble attachée : c'est là que sont célébrées ses secondes noces en 1499.

Oui, en revanche, le château de Nantes est devenu le château des ducs de Bretagne, par défaut : L'Herminie a disparu et, malgré la remarquable restauration récente, Suscinio a trop perdu de son faste d'antan. Il faut cependant souligner que le château de Nantes n'est pas, historiquement, le seul château des ducs de Bretagne à Nantes : le premier château est celui du Bouffay, édifié dans la dernière décennie du 10^e siècle par le comte de Rennes Conan pour surveiller la ville, et qui sert de château ducal jusqu'au 13^e siècle. Et surtout la période où les ducs font leur résidence principale dans l'actuel château se limite à quelques décennies dans la deuxième moitié du 15^e siècle.

Il a donc une histoire bien plus longue de château royal : cela se traduit par le fait que, dans le château actuel, un seul bâtiment dit le Grand Logis (avec la tour adjacente de la Couronne d'or) date du 15^e siècle. Le Petit Gouvernement date du 16^e siècle, le Grand Gouvernement est profondément transformé au 17^e, la Conciergerie et le Harnachement datent du 18^e. Et les fortifications elles-mêmes (les tours), si elles datent pour l'essentiel du 15^e siècle, sont complétées et en partie transformées aux 16^e et 17^e siècles.

En termes d'usage, le château n'est plus, à partir du 16^e siècle, qu'une place forte d'intérêt régional, et sert principalement de prison, en particulier pour des protestants en 1622, pour le comte de Chalais en 1626, pour le futur cardinal de Retz en 1654, pour le marquis de Pontcallec et ses amis en 1720, pour les prisonniers anglais des guerres maritimes, pour les prêtres réfractaires avant leur expulsion en 1792, et bien sûr pour les soldats de la garnison. Ces exemples montrent que le lien avec la Bre-

tagne se distend, ce que révèle bien la signature du célèbre édit de Nantes, en 1598, événement qui n'a évidemment rien à voir avec l'histoire spécifique de la Bretagne.

Sa cession par l'État à la ville de Nantes (1915) permet d'y installer des musées, des Arts décoratifs (1921), de la Marine (1956), d'Histoire de Nantes (2007), qui, en particulier dans l'entre-deux-guerres, consacrent une large place à la Basse-Bretagne, mais c'est à Rennes qu'est créé un Musée de Bretagne.

Sa désignation comme « château des ducs de Bretagne » est toute récente. Elle n'a pas lieu d'être au 15^e siècle, puisque évidente, et pas plus du 16^e au 18^e siècle, puisqu'il est château royal. Au 19^e siècle, il n'est que le « vieux château » de Nantes pour un Flaubert qui, dans *Par les champs et par les grèves*, évoque son histoire sans faire la moindre allusion aux ducs, et de même, pour les nombreux artistes qui s'en inspirent pour des gravures, que le « château de Nantes ».

Un des tout premiers – sinon le premier – à lui attribuer une appellation de « château des ducs de Bretagne », dans un ouvrage publié en 1923, est Marc Elder, prix Goncourt en 1913 et surtout conservateur au château de 1924 à 1933. Mais c'est également au château que se déroule, pour l'essentiel, la commémoration du quatrième centenaire de l'union de la Bretagne à la France, en 1932, manifestation pour le moins ambiguë du point de vue de l'histoire des ducs, et qui laisse une trace bien visible avec la pose d'une immense plaque commémorative. Et l'ouvrage parfois perçu comme les mémoires nantais de Julien Gracq, *La forme d'une ville* (1985), n'évoque jamais le bâtiment que sous le nom d'un « château », jamais visité et lié seulement à la mémoire d'Henri IV.

La municipalité hésite tout autant : elle envisage ainsi en 1909 d'installer l'Hôtel de ville dans le château, ce qui indique bien qu'il est alors perçu avant tout comme nantais. De même une grande exposition y célèbre-t-elle en 1945 *Nantes, capitale de l'Ouest*, et non pas de la seule Bretagne. C'est alors aussi que sont reconnus deux musées à l'intérieur du château, celui des Arts décoratifs et celui d'Art populaire, ce dernier étant le plus souvent désigné, dans l'usage commun, comme « musée breton »...

Même si, dès 1956, la création du Musée de la Marine s'accompagne d'une affiche le situant dans le « château des ducs de Bretagne », la reconnaissance en bonne et due forme de cette désignation est plus tardive encore, et correspond à l'émergence d'une identité bretonne de Nantes,





à partir des années 1970. Elle est ainsi parallèle, et pour les mêmes raisons, à la transformation du nom de la place du Parlement de Bretagne à Rennes, passée de « place du Palais » à « place du palais du Parlement », puis « du Parlement de Bretagne », avec au terme une plaque bilingue.

Cependant, sauf à nier toute importance à notre histoire contemporaine, l'appellation de « château des ducs de Bretagne » apparaît historiquement fondée, puisqu'elle correspond à une évolution culturelle réelle, elle-même étayée par un épisode bref mais historiquement incontestable.

5

Quand a-t-on parlé le breton à Nantes ?

Cette question appelle *trois* réponses.

La première, factuelle, est simple : jamais les « Nantais natifs » n'ont parlé breton, Nantes se situant nettement à l'Est de la limite la plus large de l'usage de cette langue.

En revanche, deuxième réponse, des immigrés ont évidemment parlé breton à Nantes. On peut le présumer pour une bonne partie des soldats de chefs comme Nominoé et Érispoé, pour ne citer que les plus célèbres. Nous en sommes sûrs au 11^e siècle pour les hommes qui accompagnent le duc de Cornouaille Alain Canhiart lors de son installation triomphale à Nantes, en 1051, mais cela dure peu : Alain Fergant (duc de 1084 jusque vers 1112) est très probablement le dernier duc à s'exprimer en breton.

Et surtout, le courant continu d'immigration depuis la Basse-Bretagne, qui connaît son apogée entre le milieu du 19^e siècle et la Première Guerre mondiale, fait qu'une minorité de la population nantaise a constamment parlé le breton, au point que l'Église catholique assure à la fin du 19^e siècle, à l'église Sainte-Anne, confessions, prédication et office en breton.

Plus discrète aujourd'hui, comme dans l'ensemble de la Bretagne, la pratique de la langue bretonne se poursuit cependant, pour l'essentiel, à travers un enseignement destiné aux « néo-bretonnants ». Et, choix autant symbolique que significatif, le Musée d'histoire de Nantes du Château des ducs de Bretagne propose sa documentation et ses audioguides en six langues, dont le breton...

Enfin, troisième réponse, la question est biaisée :

même si personne n'avait jamais parlé le breton à Nantes, cela n'aurait aucune conséquence quant à l'appartenance ou non de la ville à une Bretagne qui, nous l'avons vu, s'est constituée dès le 9^e siècle au plus tard sur la base du bilinguisme de ses habitants.

6

Qu'est-ce donc qu'être breton pour un Nantais ?

Une telle question ne peut avoir de réponse que nuancée ! Selon la personne concernée : il n'y a pas « le » Nantais, mais des attitudes très différentes selon les milieux sociaux et culturels, et plus encore selon l'époque.

Jusqu'au 19^e siècle en tout cas, pour, très probablement, l'immense majorité de la population nantaise, un Breton est d'abord un étranger : il parle une autre langue – le breton –. C'est un mendiant, un paysan grossier, un noble querelleur, avec pour point commun d'être ivrogne. Ces stéréotypes, attestés dès le 15^e siècle, se traduisent à Nantes, de manière indiscutable, dans le cantonnement des Bretons à des tâches subalternes, celles que l'on réserve presque partout, presque toujours, aux travailleurs immigrés, au point de faire naître des appellations, celle de *Lamballais* pour le métier de terrassier, celle de *Breton d'écurie* pour les palefreniers, véritable spécialité des immigrés léonards. C'est donc dire, je le souligne avec force, que le « Breton » des Nantais est en réalité un Bas-Breton : « un Breton », « une pauvre femme brette », c'est l'Autre, et pas « nous, les Nantais »...

7

En somme, pour les Nantais, Nantes n'est pas bretonne... ?

Cela, c'est une lecture anachronique ! Voici encore 400 ans, des hommes et des femmes originaires de Carquefou, de Bouguenais ou de Vallet – exemples parmi bien d'autres, évidemment – sont perçus comme des étrangers, et considérés comme tels en cas de difficulté : par exemple, ils sont expulsés de la ville et renvoyés dans leur paroisse d'origine lorsque la famine menace, au

moins en théorie, car les autorités municipales ont bien du mal à faire appliquer ce genre de décision. Cela ne prouve en rien qu'ils n'appartiennent pas au Pays nantais ! Simplement, nous étions alors en des temps « barbares » où les autorités croyaient encore qu'on pouvait régler des problèmes de tous ordres en expulsant les étrangers...

L'exemple montre bien qu'il faut regarder d'un peu près, avec nuances, et en la remettant dans son contexte, l'histoire des rapports de Nantes avec la Bretagne.

8

Quand même ! Jusqu'au milieu du 19^e siècle en tout cas, les Bas-Bretons ne rencontrent pas de difficulté d'intégration à Nantes !

Ne confondons pas silence – relatif – des sources et absence de difficulté ! Et n'oublions pas que la question des rapports de Nantes avec la Bretagne n'a pas été réellement posée par les historiens avant la présente génération : elle n'intéressait pas, tout simplement. En partie au moins parce que ce lien était évident ; en partie aussi parce qu'une capitale s'intéresse peu ou pas du tout à ses immigrés : cela a également longtemps été le cas de Paris, toutes proportions gardées. Le véritable tournant, en tout cas au niveau du grand public, n'intervient qu'en 1996, avec la publication aux éditions Skol Vreizh d'un ouvrage collectif dirigé par les historiens Jean Guiffan et Didier Guyvarc'h, *Nantes et la Bretagne. Quinze siècles d'histoire*.

Cette histoire est, finalement, extrêmement banale : l'accueil ordinaire d'indispensables immigrés, ponctué de bouffées de rejet en des moments de forte tension.

Un des premiers épisodes qui nous laisse trace se situe ainsi au milieu du 11^e siècle. L'auteur anonyme – très probablement un membre du clergé – de la *Chronique de Nantes*, close en 1049, manifeste une vive hostilité aux « Bretons » (et entendons toujours désormais : Bas-Bretons, ceux qui viennent de l'ouest de la péninsule et qui parlent le breton), tout simplement en réaction à l'installation à Nantes, en 1051, du comte de Cornouaille Alain Canhiart, accompagné de nombreux fidèles venus eux aussi de Basse-Bretagne et qui s'emparent vraisemblable-

ment des principaux postes, si l'on en juge au départ forcé de l'évêque Airard. Nous avons là en même temps un bel exemple des limites d'une histoire de l'opinion publique : dans quelle mesure cet anonyme représente-t-il une opinion publique nantaise ?

Il faut attendre la fin du 15^e siècle pour en avoir une réelle idée. La cour du très faible duc François II est partagée entre deux clans, et deux politiques : autour du chancelier Guillaume Chauvin, les partisans du rapprochement avec le roi de France, en particulier de grands barons comme les Rohan et les Rieux ; autour du receveur général du duché et riche bourgeois Pierre Landais, les partisans d'un pouvoir ducal fort et d'une réelle autonomie à l'égard du roi. En 1485, Chauvin est mort en prison, Landais triomphe, prépare un mariage de la petite Anne de Bretagne avec le prince de Galles, pour équilibrer le poids de la France par l'alliance anglaise... Or, quand le duc cède à la pression des barons et fait arrêter Landais, la foule couvre celui-ci d'injures, de quolibets, et le puissant financier et champion d'une réelle autonomie du duché à l'égard du royaume est pendu sans que quiconque manifeste.

Autre indice, concordant, lors de la révolte du Papier timbré en 1675. Pour réprimer cette révolte contre de nouveaux impôts – en fait plutôt une émeute, survenue le 20 avril –, quelques arrestations ont eu lieu. Le 3 mai, la foule prend littéralement l'évêque en otage pour faire libérer une femme. Mais, le 26 mai, elle laisse pendre un valet de cabaret, pour des raisons que l'administration, parfaitement indifférente en la matière, a fort bien comprises : « on avait bien fait de s'attaquer à un Bas-Breton ; si l'on eut entrepris d'arrêter des gars de la ville pour les mettre à mort, ainsi qu'on faisait de ce valet, ils auraient été plutôt tous pendus que de le souffrir [accepter] et pour cela, ils se seraient tous sacrifiés ».

Peut-on en conclure que Nantes n'est alors pas bretonne ? Certainement pas, tout simplement parce que la question ne se pose alors pas, ou en tout cas pas en ces termes d'appartenance. Se serait-il posé, qu'il aurait été impossible pour un Nantais de se sentir « breton », c'est-à-dire, on l'a vu, un de ces immigrés miséreux... Les rapports des Nantais avec la Bretagne et les Bas-Bretons sont tout simplement naturels, sauf évidemment si on imagine ces Nantais dotés d'un chromosome de la bretonnitude ! Et, en situation de crise, joue le réflexe du rejet de l'Autre, dont sont par exemple encore plus victimes à





L'artiste Henri Nozais exprime parfaitement le sentiment des classes dirigeantes nantaises : la séduction de la Bretagne, mais d'une Bretagne folklorisée, aseptisée et aussi pittoresque que possible. Temps intermédiaire entre le mépris parfois violent et ce qui sera bien plus tard la découverte ou redécouverte d'une véritable identité bretonne.

la même époque les protestants.

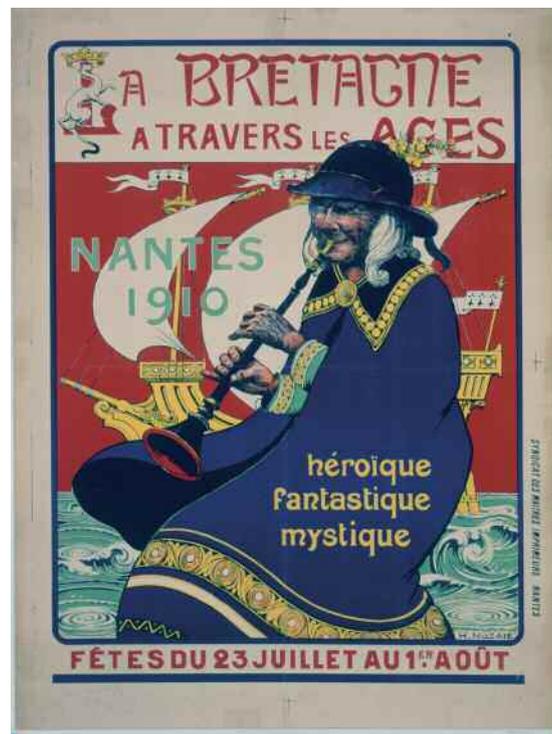
9

Quelle est l'attitude des intellectuels, des notables, des autorités ?

Jusqu'au 19^e siècle, ils ne se démarquent *évidemment* pas des stéréotypes ordinaires qui visent les Bretons, et il n'y a donc rien qui soit spécifiquement nantais. Le meilleur exemple en est le portrait collectif que nous laisse au début des années 1660 un éminent trésorier de France, Jean-Baptiste Babin, issu de la bourgeoisie nantaise : le peuple breton, « rude, grossier, ignorant, brutal et si mal propre qu'on n'y voit que des galeux » n'a d'égal que les Nantais avides et médisants quoique « moins grossiers ». C'est l'esprit de caste qui s'exprime ici, le refus d'être assimilé à la barbarie provinciale : « parmi les autres nations, [les Bretons] deviennent capables et fort intelligents, mais ils perdent cette lumière chez eux et s'y rendent comme des bestes ». *Chez eux* : ce n'est pas la Bretagne que rejette ce Nantais, mais tout simplement le commun des mortels.

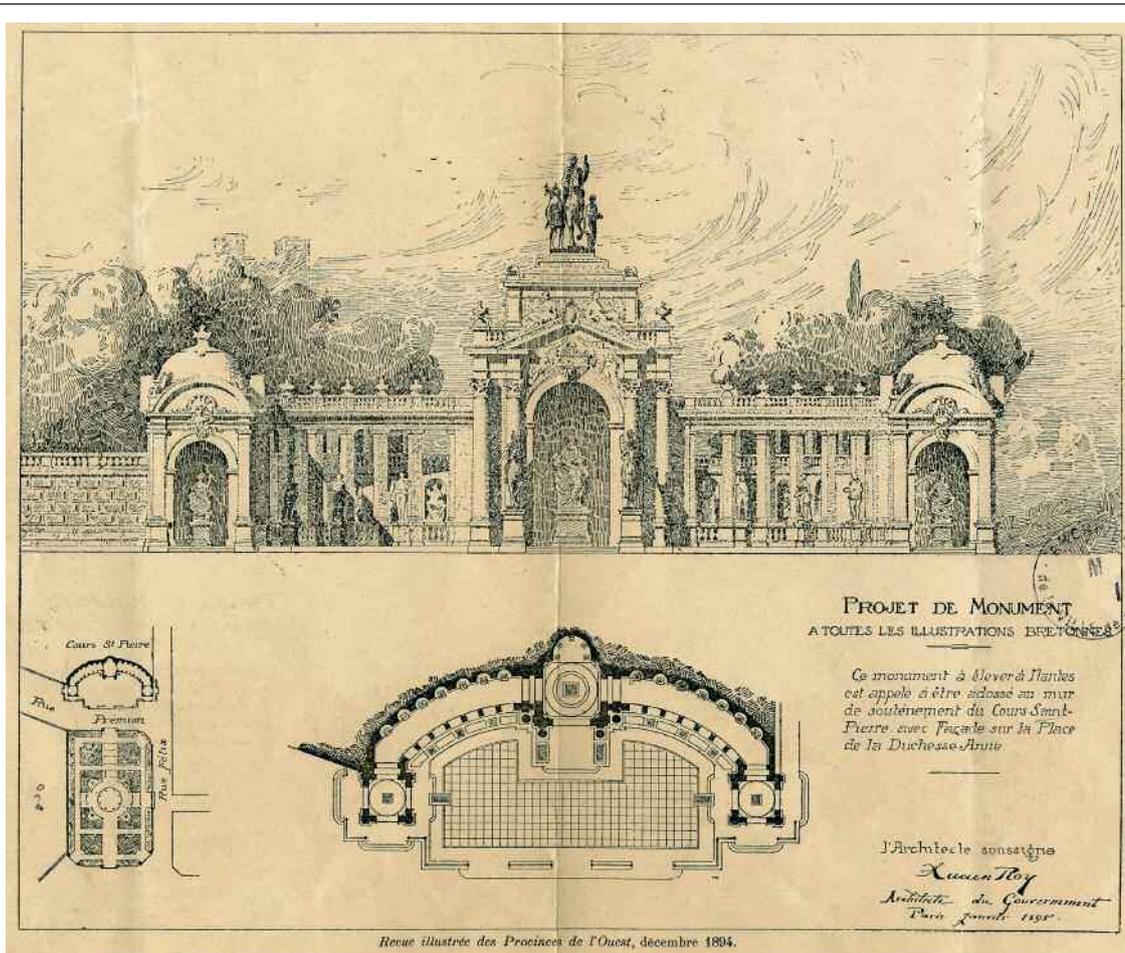
La Révolution entraîne un tournant essentiel : pour l'aristocratie et les notables les plus traditionnels, la Bretagne réduite à la Chouannerie devient le symbole des valeurs chrétiennes et conservatrices. Dès la restauration de la Monarchie, le Conseil municipal de Nantes se bat pour obtenir le retour à Nantes du reliquaire du cœur d'Anne de Bretagne (1819), suivi quatre ans plus tard de l'érection des statues d'Anne, du duc Arthur III et des connétables Olivier de Clisson et Bertrand du Guesclin sur les cours, au moment même où la statue de Louis XVI est hissée sur sa colonne...

La ligne est dès lors constante et ferme. En 1852 ainsi, le Conseil municipal refuse de céder le reliquaire de la duchesse Anne au Musée des Souverains français : « c'est un devoir pour le conseil de conserver à la commune cet objet, souvenir précieux d'une souveraine dont la mémoire est demeurée chère à la Bretagne »... En 1861, une « cavalcade historique » à l'occasion de l'Exposition nationale intègre druides et bardes, les ducs depuis le mythique Conan Meriadec, et encore Fouquet, le corsaire Cassard et le maire Mellier : Nantes, la Bretagne et la France... Le sommet de ce siècle de mémoire bretonne est le projet lancé en 1894 d'un extraordinaire panthéon breton qui serait érigé face au château, place de la Du-



chesse-Anne, finalement abandonné au profit du monument aux morts de la guerre de 1870-1871. Et en 1923 encore le Conseil général finance l'édition d'un ouvrage qu'il a commandé à Émile Gabory pour exalter les sacrifices de la Première Guerre mondiale : l'archiviste départemental y explique que les poilus bretons et vendéens du XI^e Corps d'armée ont été héroïques car fidèles à leur foi, comme en 1793...

La Bretagne ainsi exaltée est donc bien particulière. Au sein du même Conseil municipal se développent en effet des thèses xénophobes, exprimées notamment dans un rapport présenté en 1851 par le polytechnicien, industriel et adjoint au maire Auguste Chérot qui, au nom de soucis d'hygiène, dénonce les « hordes nomades », les quartiers « infectés par ces invasions de mendiants qui nous viennent des campagnes de la Bretagne » : « malpropreté la plus repoussante... dégradation morale... ne comprennent que



Revue illustrée des Provinces de l'Ouest, décembre 1894.

Le projet nantais d'un panthéon breton

En 1894, le publiciste Léon Sèché lance le projet d'un colossal « monument à toutes les illustrations bretonnes ». L'architecte Lucien Roy conçoit un monument de 60 mètres, orné de cinq statues équestres, vingt statues en pied et soixante bustes en médaillon, qui pourrait être inauguré en 1900.

L'argumentaire de Léon Sèché, publié dans la *Revue illustrée des provinces de l'Ouest*, est très révélateur : « Nantes est dans toutes nos vieilles chansons populaires. C'est plus que notre grand port de commerce, c'est la clef de l'océan et la perle de la Loire, et il ne faut pas oublier que la Loire fut, sous l'Ancien régime, le chemin royal par où l'idée française pénétra au cœur même du pays breton. [...] Nantes est donc à mes yeux la vraie métropole de la Bretagne, et le fait seul qu'elle a donné le jour à la duchesse Anne lui constitue des droits que n'a pas Rennes à posséder le monument où la bonne duchesse doit occuper la première place. [...] Le voyageur, en arrivant à Nantes, pourra embrasser d'un seul coup d'œil toute l'histoire de la Bretagne et se faire une idée aussi nette que possible de la profondeur, de la variété du génie breton. Et pas un ne pourra nous accuser d'avoir fait œuvre de séparatisme, puisque les trois quarts de nos héros s'illustrèrent au service de la France, et que la place d'honneur sera occupée dans notre monument par la bonne duchesse qui, du vieux royaume de Bretagne, fit une province française. »

Nantes capitale de la Bretagne française... Pour illustrer le message, Léon Sèché a donc choisi 86 personnages. Si ce panthéon omet la Révolution française et valorise les gloires militaires et corsaires, il inclut de manière extrêmement osée, par sincérité ou calcul, des personnages vivants, tels Jules Verne ou Waldeck-Rousseau, et retient une très grande majorité de figures des 18^e et 19^e siècles, l'époque d'avant Anne de Bretagne ne fournissant que sept de ces « héros ».

Léon Sèché est ulcéré de son échec, ce qui nous laisse une lettre très... franche au maire de Nantes, pièce essentielle du dossier tiré de l'oubli par Didier Guyvarc'h : « la raison vraie de l'opposition du Conseil municipal, c'est que dans le Panthéon breton, tel que nous l'avons conçu, il y a trop de rois, de ducs, de comtes, de chevaliers, de connétables, trop de gloires enfin de la France ancienne aux yeux des Philistins qui font dater la France de la Révolution ». Ce sont donc les républicains qui ont rejeté son « temple à tous les héros, les demi-dieux de la patrie bretonne »...

Pas simple de définir une mémoire bretonne consensuelle !





le bas-breton », aucun stéréotype ne manque.

Ces élites nantaises associent ainsi l'exaltation de la Bretagne du passé au plus profond mépris pour la Bretagne du présent, ce qu'expriment bien les Fêtes de la Bretagne en 1910 en proposant, quelques années après un village noir, « la reconstitution d'une rue bretonne avec ses cases rustiques »...

10

Ne faut-il pas quand même souligner la mémoire bretonne de Chantenay et Sainte-Anne ?

Si bien sûr : la commune ouvrière de Chantenay, et le quartier Sainte-Anne, accueillent tout naturellement les immigrés miséreux : c'est déjà ce quartier qui avait accueilli les Irlandais démunis qui fuyaient la répression anglaise à la fin du 17^e siècle... On prêche en breton à Sainte-Anne autour de 1900 et, en 1913, on s'inscrit au café Le Goff, place Lamoricière, pour participer au « grand défilé breton » costumé qui parcourt l'ouest de la ville. Dans l'entre-deux-guerres, la droite appose même dans Chantenay une affiche électorale en breton (1929) et le Parti communiste s'adresse spécifiquement aux Bretons de Chantenay en 1938. Un pardon est créé en 1941 et subsiste jusqu'en 1958. L'accent breton est encore parfaitement discernable dans le bas Chantenay dans les années 1960. La mémoire rejoint donc incontestablement l'histoire.

L'histoire donne cependant aux faits un sens un peu plus nuancé : il suffit de citer le curé de Sainte-Anne, Jean-Marie Le Huédé, qui demande au maire, en septembre 1850, « d'éliminer les refuges dégoûtants où les peuplades toujours renaissantes de Bas-Bretons vont souvent cacher des vices qui ne pourraient soutenir le grand jour dans leur pays ». Dans leur pays : c'est bien d'étrangers que l'on parle... Et en 1913 le concours de « vieilles chansons bretonnes » et celui de « danses bretonnes » jouxte le concours de skis, celui des mangeurs de soupe et les courses à ânes : on est cette fois passé au folklore.

11

Aujourd'hui, la perception nantaise de la Bretagne est dans l'ensemble positive. Comment expliquer ce tournant ?

Il s'est opéré en trois temps. La Première Guerre mondiale conduit à une reconnaissance ostensible du « prix du sang » payé par les Bretons : la Ville subventionne même la chaire de celtique de l'Université de Rennes et se veut « la capitale de la Bretagne ». De nombreuses manifestations culturelles s'inscrivent ensuite dans le même sens : semaine bretonne lors de l'Exposition nationale de 1924, commémoration du quatrième centenaire de l'édit d'Union de 1532, millénaire « de la reconstruction de Nantes » par Alain Barbetorte qui conduit même à la pose d'une plaque commémorative bilingue, efforts persévérants du conservateur du Musée Joseph Stany Gauthier. Il faut cependant souligner que la dimension linguistique est très peu prise en compte, en dehors du Cercle celtique créé en 1928 autour de personnalités conservatrices, et totalement coupé des populations bretonnantes des quartiers populaires.

Cette conversion culturelle est nettement combattue par les milieux économiques s'exprimant à travers la Chambre de commerce, et attachés à une aire d'attraction nantaise étendue à l'Ouest. Ces milieux soutiennent la région économique créée en 1919 qui, autour de Nantes, s'étend jusqu'à Quimper, Les Sables-d'Olonne et Tours, et fait de Nantes la capitale de l'Ouest, avec le soutien de la Fédération régionaliste bretonne (qui croit retrouver là... les domaines de Nominoé!) et d'un homme politique influent, Abel Durand, auteur en 1941 de *Nantes dans la France de l'Ouest*.

Le deuxième temps, à partir de 1940, est très fortement influencé par les dérives du Parti national breton, de son journal *L'heure bretonne*, et d'un certain nombre de militants. Il suffit de citer une attaque contre le maire Gaétan Rondeau, attaché à cette notion de capitale de l'Ouest : « Notre grande ville bretonne est désormais livrée à ce vieillard qui, de petit avocaillon, fut hissé jadis par ses amis les francs-maçons et les juifs Schwob et Veil¹ [...]. Né

1. Il s'agit de deux figures éminentes de la presse nantaise.

Apposée en 1937 quai (aujourd'hui allée) d'Orléans pour le « millénaire de la reconstruction de Nantes », la plaque en l'honneur d'Alain Barbetorte est très probablement la seule monolingue en breton qui ait jamais été commandée par la Ville... : « Alain le Barbu. Au père de la Bretagne, Nantes reconstruite ». Une plaque en français, au texte sensiblement différent, vient l'expliquer ensuite.



— dans la Mayenne, cet homme n'est pas breton et cela suffirait à nous le rendre indésirable comme premier magistrat de notre ville ducale. » Comme l'écrit très sobrement l'historien Didier Guyvarc'h, « de tels propos rendent difficile la reconstruction d'une mémoire bretonne après la guerre »...

Il faut donc attendre la fin des années 1960, même si Nantes acquiert son indépendance académique à l'égard de Rennes dès 1961. En 1970 ainsi, le maire André Morice empêche une manifestation commémorant... le 250^e anniversaire de l'exécution de Pontcallec! Sept ans plus tard, il promet juste avant les élections de créer une Maison de la culture bretonne... Entre temps, la vague et la vogue de la culture bretonne ont pris de l'ampleur, et l'identité bretonne est devenue incontestablement positive. En 1977, le Conseil général consacre l'évolution en adhérant à la Charte culturelle bretonne, sans pour autant souhaiter un changement du découpage administratif.

12

Le cas de Saint-Nazaire est-il comparable ?

Certainement pas, pour des raisons de mémoire bien plus que d'histoire.

Saint-Nazaire, il faut le rappeler avec force, est une « ville nouvelle » : le bourg ne compte que 863 habitants en 1846, et la commune 4 145 habitants en incluant les ruraux. La population est passée à 18 000 habitants vingt ans plus tard, et doublera encore jusqu'à 1914. Or une part importante des immigrés vient du Finistère et surtout du Morbihan, du canton de Sarzeau en particulier, au point qu'à la fin du 19^e siècle un prêtre vient chaque année de Sarzeau pour prêcher le Carême! La ville connaît donc une situation logiquement comparable à celle de Nantes, et pour les mêmes raisons : l'afflux d'une main-d'œuvre peu qualifiée issue des campagnes bas-bretonnes, dans des conditions matérielles sans doute encore pires (en termes de logement au moins), et dans une proportion probablement comparable à celle de Chantenay.

Mais ce passé breton et bretonnant est très largement occulté dans la mémoire, qui retient surtout l'épisode suivant, celui du recrutement massif de main-d'œuvre en Brière, caractéristique de l'entre-deux-guerres. Et les ravages de la Seconde Guerre mondiale bouleversent de nouveau la ville et, en partie, sa population, contribuant sans doute à réduire encore la place des immigrés vannetais dans la mémoire.

Ainsi, les liens de Saint-Nazaire avec le reste de la Bretagne relèvent-ils aujourd'hui de choix militants plus que d'une mémoire entretenue, comme d'ailleurs dans la plupart des communes de Loire-Atlantique.

Dans notre prochain numéro, Alain Croix tentera de répondre, aussi directement, à des questions plus ancrées dans notre présent : Est-ce Pétain qui a séparé Nantes de la Bretagne en 1941 ? Et les Vendéens de Nantes dans tout cela ? Et les habitants d'autres origines ? Quels peuvent être les avantages d'un rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne ? Quels arguments s'opposent donc à l'idée du rattachement à la Bretagne ? Mais quels sont donc alors les enjeux de fond de cette question : la notion même de territoire ? L'attitude de l'opinion publique et des élus est claire : ne suffit-il pas de laisser faire la démocratie ? L'unanimité des sondages ne reflète-t-elle pas à coup sûr la réalité de l'opinion ? Pourquoi, dès lors, les choses n'avancent-elles pas ? En définitive,

que nous enseigne donc l'Histoire en ce domaine ?